

La République du Centre et l'ensemble des titres du groupe Centre-France, 9 mai 2019

POLITIQUE ■ Une initiative du sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur

# La corruption pour cible

Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste du Loiret, s'attaque à la corruption internationale. Il vient de faire adopter sa proposition de loi devant la chambre haute.



SÉNATEUR. J.-P. Sueur.

**ENTRETIEN**

Philippe Romand  
@phippromand

Après plus d'un an de travail avec l'organisation non gouvernementale (ONG) Transparency International France, Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste du Loiret, a pu faire adopter sa proposition de loi relative à la restitution des « avoirs issus de la corruption internationale ». Elle pourrait être adoptée avant la fin de l'année.

**■ Comment qualifier cette initiative ?** Ce vote, à la quasi-unanimité, se veut un engagement fort dans la lutte contre la corruption internationale qui, selon la banque mondiale, ferait perdre, chaque année, de 20 à 40 milliards de dollars aux pays en développement.

**■ Concrètement, que change votre proposition de loi ?** Aujourd'hui, quand des oligarques, notables corrompus d'États eux-mêmes

corrompus, achètent de luxueux appartements à Paris, sur la côte d'Azur, des yachts ou blanchissent l'argent, cet argent volé, pillé aux pays du tiers-monde, est confisqué par les juridictions. La loi française prévoit ainsi que les sommes saisies soient affectées au budget général de l'État français, ou à la lutte contre la drogue, la prostitution ou l'indemnisation des parties civiles. Ma proposition de loi prévoit de créer un fonds.

**■ Un fonds qui serait géré par qui ?** Il serait géré dans des conditions fixées par décret en Conseil d'État, et comme défini par Trans-

parency International, selon cinq critères : transparence ; intégralité de la procédure conduite de manière publique ; solidarité quant à l'affectation des fonds ; efficacité, l'événement de faire bénéficier les populations victimes ; inségnité, qu'il n'y ait aucun soupçon de corruption dans la manière dont le fonds est retourné. Et l'État français doit être intégralement responsable de la restitution.

**■ La démarche s'inspire-t-elle de textes existants ?** La Suisse est très avancée à cet égard, un pays qui avait peut-être des choses à se faire pardonner. Il y a aussi les Pays-Bas, des pays de Scandinavie, etc. La France est en retard sur la législation concernant les « biens mal acquis ».

**■ Mais l'arsenal judiciaire existe déjà face au blanchiment d'argent...** Oui mais aujourd'hui, il n'est jamais prévu que les fonds reviennent aux populations spoliées. Cela permettrait de leur retrocéder ce qui leur a été volé. C'est tout un mouvement international auquel j'adhère.

**■ Mouvement international qui fait des émules ?** La lutte contre la corruption in-

ternationale sera le thème du G7 prévu à Biarritz du 24 au 26 août, sous présidence française.

**■ Si votre proposition de loi aboutit, elle privera donc l'État français de rentrées d'argent. Cela ne risque pas de constituer un frein ?** Le tribunal correctionnel de Paris considère qu'il est injustifié que ces biens confisqués emplissent les caisses de l'État. En gros, on profite de la corruption. Cela pourrait être un frein si on raisonne de manière cynique. Et que l'on accepte que l'État français profite de l'argent volé aux pays pauvres.

**■ La corruption du fils aîné du président de la Guinée Equatoriale constitue un cas d'école.** Ce monsieur a notamment été condamné à la confiscation intégrale de ses biens saisis sur le territoire français, d'une valeur estimée à 150 millions d'euros.

**■ Très actif dans l'affaire Benalla, vous voilà en première ligne dans la lutte contre la corruption internationale.** Jean-Pierre Sueur chevalier blanc ? Non, je ne suis pas chevalier blanc. Je suis attaché à mon travail de parlementaire et attaché à faire avancer le droit. ■